

*Congé d'été*

● (1520)

Le premier ministre du Canada a fait là la promesse formelle de déposer tous les documents pertinents au Parlement, mais on a continué à dissimuler la vérité.

Le plus extraordinaire est que ce soit le gouvernement canadien qui ait commencé l'organisation de ce cartel. Ce sont en grande partie les hauts fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui l'ont formé. D'après une note de service interne de la société Gulf que M. Coleman adressait à M. Minks, le 12 avril, le gouvernement se serait engagé à suivre un programme en quatre points établi par les producteurs eux-mêmes qui équivalait à une approbation du cabinet et à une promesse que le ministère de la Justice n'intenterait pas de poursuites. Deux jours plus tard, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, Donald Macdonald, a confirmé cette promesse dans un télex informant la société de l'approbation du cabinet et précisant ce qui suit à propos du programme en quatre points préconisé par les producteurs:

Le cabinet m'a autorisé à vous informer que le gouvernement canadien... a suivi de près les discussions qui ont eu lieu entre les autres producteurs mondiaux et est prêt à permettre aux sociétés Uranium Canada et Eldorado Nucléaire Ltée de participer à un accord officieux entre les producteurs mondiaux qui n'est possible que si tous les producteurs y participent... on demande à votre compagnie de faire le nécessaire pour adhérer à l'entente commune.

Le gouvernement tenait tellement à ce que Gulf fasse partie du cartel qu'il a fourni la papeterie du ministère de l'Énergie à ses représentants pour qu'ils puissent inviter la société à faire partie du cartel. Une fois l'invitation rédigée, le gouvernement fédéral l'a signée.

M. Austin a dit aux producteurs qu'ils pouvaient en fait inscrire leurs propres contingents et affectations dans la loi canadienne en fournissant simplement les chiffres appropriés pour qu'ils fassent partie du nouveau règlement édicté dans le cadre de la loi sur le contrôle de l'énergie atomique.

Les documents publiés aux États-Unis démontrent que le gouvernement a fait tout ce qu'il a pu pour éviter que l'on tente des poursuites. Même après que le cabinet eut pris la décision de participer, le gouvernement a demandé une opinion du ministère de la Justice afin de protéger les producteurs, «au moins tant que le gouvernement actuel sera au pouvoir», d'après la note du 12 avril.

Le gouvernement a peut-être le pouvoir de fermer le Parlement. Le gouvernement peut verrouiller les portes du Parlement, mais cette affaire ne s'éteindra pas. La vérité se fera. Nous sommes résolus à y faire revenir le Parlement. Nous sommes résolus à faire la lumière. Il n'y a rien que le gouvernement puisse faire pour empêcher qu'on finisse par connaître la vérité.

**M. Jack Masters (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)):** Monsieur l'Orateur, la Chambre s'ajourne aujourd'hui jusqu'en octobre, mais je pars la conscience en paix car je quitte les Communes, non pas pour entrer en congé, mais pour faire toutes ces choses qu'à titre de parlementaire il m'incombe de faire pour mon pays et mes commettants.

**Mlle MacDonald:** Ce n'est pas ce que M. Ouellet a dit.

**M. Masters:** Les députés d'en face ont fait toutes sortes d'observations au sujet du cartel de l'uranium. Je m'abstendrai d'en faire l'analyse car j'ai des collègues bien mieux placés que moi pour le faire. Mon expérience me dit, cependant, qu'une fois les tribunaux saisis d'une affaire, et l'on nous a

donné l'assurance qu'ils disposeront de tous les renseignements et documents voulus, il ne convient pas d'en discuter ailleurs. Si des faits nouveaux sont mis en lumière, dans leur sagesse et compte tenu de toutes les ressources dont ils disposent, les tribunaux feront sûrement ce qui s'impose. A cet égard, je suis absolument convaincu que le procureur général du Canada (M. Chrétien) a agi comme il le devait.

J'ai dit que nous allions passer à d'autres activités parlementaires. Je respecte l'institution que constitue la Chambre, mais là ne se limitent pas nos devoirs et nos activités aux yeux du public.

Je vais donner un simple aperçu des activités qui m'attendent cet été. Le tout commencera dès lundi. J'aurai maintenant l'occasion d'être dans ma circonscription durant la semaine. Cela n'est pas possible quand la Chambre est en session, sauf rares occasions. La plupart des députés reconnaîtront que bien que je sois l'un des députés les plus silencieux à la Chambre, je suis habituellement ici du lundi au vendredi comme bon nombre d'entre nous. Je me réjouis de pouvoir enfin passer quelque temps dans ma circonscription avec mes électeurs pour plusieurs excellentes raisons.

Lundi prochain, en effet, sera rendu public un important rapport sur l'aéroport de Thunder Bay. Je rencontrerai le maire et les membres du conseil municipal, ceux du comité consultatif qui a contribué à préparer le rapport du groupe d'étude, les représentants des media et beaucoup de mes concitoyens. Je serai en mesure d'entendre ce que chacun d'entre eux a à dire à ce sujet.

Les transports jouent un rôle essentiel au Canada, et particulièrement à Thunder Bay. Mais si les transports aériens ont une importance énorme pour la ville de Thunder Bay, je crois que tout le réseau de transport qui transite par Thunder Bay est d'une importance vitale pour le reste du pays et surtout pour l'Ouest. Le port de Thunder Bay est encore le principal port de l'Est qui dessert l'Ouest canadien; c'est par ce port que sont expédiés le grain, la potasse de la Saskatchewan, le charbon de l'Alberta, et le reste.

Cet été, pendant que nous serons censés être en vacances, je consacrerai mon temps à rencontrer des représentants de la Lakehead Harbour Commission, des sociétés ferroviaires, de même que les membres d'un comité spécial du conseil municipal de la ville de Thunder Bay afin de discuter des problèmes du transport par rail qui touchent la région. En un sens, ce sont des préoccupations locales, car je m'intéresse à ce qui se passe dans ma collectivité, mais il est important que le réseau de transport du Canada demeure en bonne santé afin de répondre aux besoins du pays.

Nous reconnaissons tous que le transport ferroviaire, que notre système de transport en général a en principe été satisfaisant, mais le tout est de savoir s'il continuera à l'être.

Avec nombre de mes collègues et des gens de la région, je mènerai une enquête sur la situation des services ferroviaires à Thunder Bay pour voir s'ils peuvent suffire à desservir la région, en dépit de la hausse prévue du trafic en provenance de l'Ouest. De façon plus personnelle, je veux étudier avec des gens qui s'y connaissent mieux que moi les ramifications du rapport qui a été publié récemment sur la Voie maritime, les problèmes d'embouteillage sur le canal Welland, et ainsi de suite. Il est à craindre que, si l'on ne fait rien au cours des prochaines années, le port de Thunder Bay, qui fonctionne